

LE JOUR, 1946
02 DECEMBRE 1946

PROPOS DOMINICAUX

Un retour à la vie en Allemagne, c'est par la musique qu'il se manifeste. On trouve de nouveau sur les ondes les grandes voix sonores.

Dans le malheur le plus exemplaire, les Allemands demandent à la musique une consolation qu'aucune justice ne saurait refuser.

Un peuple qui a faim, il peut se nourrir de musique encore. Livré à la souffrance qui purifie, il peut du fond de l'abîme appeler Beethoven à son aide, remonter avec lui jusqu'à la sérénité de la nature, des cours d'eau, des prairies, des grands arbres.

Et, dans le bouillonnement des sentiments et des pensées, c'est encore à Beethoven qu'il peut avoir recours pour mesurer ses passions et ses fièvres.

On n'a pas encore songé à cela : que priver quelquefois un peuple de musique c'est lui infliger le châtement le plus dur ; mais ce n'est vrai que dans la partie héroïque de l'humanité.

La justice interalliée n'a pas interdit aux Allemands Bach, Mozart et Beethoven. Et sans doute n'a-t-elle jamais imaginé de le faire.

Cela veut dire évidemment que les nourritures de l'esprit et de l'âme on ne peut les refuser à personne, jusque dans les geôles et jusqu'au pied de l'échafaud. Cela veut dire encore que c'est par ces moyens invisibles que les rédemptions s'accomplissent ; que le pain temporel, pour lequel l'humanité lutte et meurt, a moins de substance vivifiante que les aliments spirituels et sentimentaux qui rendent supportables et douces parfois la souffrance et la mort.

L'Allemagne utilisera la musique pour retrouver des amis dans le monde. Et peut-être y aura-t-il des censeurs pour redouter cette musique plus que le canon.

Il faut se souvenir pourtant que, sous Hitler, la composition musicale allemande, comme la poésie, a été frappée de stérilité. Et cela seul condamne un système politique, une conception de l'homme et de la vie.

Il n'y a pas de musique sans liberté ; et, sans musique (et la foi en est une), il n'y a pas de courage réfléchi ni d'espérance.